



Mairie de
Tourville Sur Odon
3 bis Rue du château
14210

Tél : 02 31 80 99 80

Mail : mairie-tourville-sur-odon@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Avril 2025

Date de convocation : 26 Mars 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le 2 Avril, à 20h30, Le Conseil Municipal de la Commune de Tourville sur Odon, légalement
Convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Didier BOULEY Maire.

Etaient présents :

Fabienne MANSION - Catherine REGNIER - Nicolas RENARD - Aurélie BLONDEL - Laurence COUDRAIS - David HEBERT –
Olivier LE MEILLEUR - Carole TURQUETIL

Le conseil municipal est composé de 12 membres en exercice, 9 membres sont présents

Absent : Olivier HUET - Jérôme VIBERT

Absent excusé : 0

Absente représentée : Claire BARUCHELLO (pouvoir à Laurence COUDRAIS)

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités
Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :
Madame MANSION Fabienne est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal du
précédent conseil est approuvé.

Ordre du jour de la séance :

- Convention Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour appel d'offres restauration scolaire – Délibération
- Informations diverses
- Tour de table

❖ Ordre du jour :

➤ Convention Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour appel d'offres restauration scolaire - Délibération n° 02-04-2025-01

Le marché de restauration scolaire arrivera à son terme le 31 août 2025. Pour passer un nouvel appel d'offres, il est proposé au Conseil municipal de
se faire accompagner par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage spécialisé en restauration scolaire. Parmi les trois devis reçus, c'est celui de la société
C2L Solutions qui a été retenue. Cet accompagnement se compose de 3 phases :

- Phase 1 : Préparatoire
- Phase 2 : Elaboration et publication de marché
- Phase 3 : Analyse et conclusion de la procédure

Le montant de la prestation est de 4 800€ TTC

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société C2L Solutions.

❖ Informations diverses :

- R.A.S

❖ **Tour de table :**

- Nicolas RENARD
 - Suite à la pose de jauges sur le pignon de l'église par la société lbatec, nous avons reçu un premier relevé. La jauge sur une fissure indique que celle-ci s'ouvre et se referme. Cela est sûrement lié à des phénomènes météorologiques (pluie, soleil). Le mur tend à s'incliner vers la gauche et vers l'intérieur de l'église. D'autres relevés sont à venir.
 - La tyrolienne à l'espace détente est en cours d'installation.
- Catherine REGNIER
 - Un agent des écoles vient de passer en temps partiel thérapeutique jusqu'à fin avril.
 - Suite à la présence de nombreux bénévoles, l'association « Lire et faire lire » nous propose de faire une demande pour obtenir un label « Ma commune aime Lire et faire lire ».
- Fabienne MANSION
 - La mise en place de Twisto Flex sera effective le 30 juin 2025.

❖ **Prochain Conseil Municipal : Lundi 19 Mai 2025 à 20h30**

La séance est levée à 21h15

Le Maire
Didier BOULEY

Le Secrétaire de séance
Fabienne MANSION